

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de الله Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Dieu le Seigneur des mondes,
وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à
notre maître Mouhammad le Messager de Dieu,
ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°1107

Le vendredi 11 décembre 2020, correspondant au 26 rabi[^] al-[^]akhir 1442 de l'Hégire

Mise en Garde contre l'alcool, les drogues et le tatouage

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

***Al-hamdou lil-Lahi ¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Dieu, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons Son pardon et nous nous repentons à Lui. Nous demandons que Dieu nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Dieu guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que الله Allah, qu'Il est le Dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, ni de semblable, ni d'opposé, ni d'équivalent, qu'Il n'a pas de forme, ni d'image, ni d'organes, ni de membres, qu'Il n'a pas de direction et qu'Il est sans endroit.

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi[^]iy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, notre maître محمد *Mouhammad*, qu'il est Son esclave et Son messenger, Son Élu et celui qu'Il agréa le plus. Que Dieu honore davantage notre maître *Mouhammad* d'une élévation par laquelle il nous réalise nos besoins, il nous délivre de nos tourments et qu'Il le préserve, lui ainsi que sa famille et ses frères prophètes et envoyés.

Ceci étant dit, esclave de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de Dieu, et je vous rappelle Sa parole :

﴿ وَأَتَّقُوا يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴾

(*wattaqou yawman tourja^ouna fihi 'ila l-Lahi thoumma touwaffa koullou nafsin ma kaçabat wahoum la youdhlamoun*)

[2 / 281] qui signifie : « **Craignez un jour dans lequel vous reviendrez au jugement de Dieu, ensuite chaque âme recevra ce qu'elle a acquis et elles ne subiront pas d'injustice.** »

Dieu dit dans le قرآن *Qur'an* honoré :

﴿ وَتِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ وَمَنْ يَتَعَدَّ حُدُودَ اللَّهِ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ ﴾

(*watilka houdoudou l-Lahi waman yata^adda houdouda l-Lahi faqad dhalama nafsah*)

[65 / 1] ce qui signifie : « **Ce sont là les limites fixées par Allah, celui qui dépasse ces limites aura été injuste envers lui-même.** »

D'après *Abou Tha^labah Al-Khouchaniyy Jourthoum* fils de *Nachir*, que Dieu l'agréa, le Messenger de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

((إِنَّ اللَّهَ تَعَالَى فَرَضَ فَرَائِضَ فَلَا تُضَيِّعُوهَا وَحَدَّ حُدُودًا فَلَا تَعْتَدُوهَا وَحَرَّمَ أَشْيَاءَ فَلَا تَنْتَهِكُوهَا))

(*'inna l-Laha ta^ala farada fara^ida fala toudayyi^ouha wahadda houdoudan fala ta^tadouha waharrama 'achya'a fala tantahikouha*)

[rapporté par *Ad-Daraqoutniyy*] ce qui signifie : « **Certes, Allah ta^ala a ordonné d'accomplir des obligations, ne les manquez pas, et Il a fixé des limites, ne les dépassez pas, Il a interdit certaines choses, ne les commettez pas.** »

Sachez, chers bien-aimés, que celui qui veut être sauvé et qui veut obtenir les hauts degrés dans l'au-delà, doit faire preuve de piété à l'égard de Dieu. La piété, c'est la voie pour obtenir la réussite et le bonheur. Quelqu'un d'intelligent demande des comptes à son âme et l'astreint à la piété, surtout à l'époque dans laquelle nous vivons, où les choses blâmables se sont propagées, les péchés se sont multipliés dans la population et le *chaytan* a entraîné beaucoup d'esclaves de Dieu et les a détournés de la voie de la piété.

Parmi eux, il y a ceux qui sont arrivés jusqu'à la mécréance, que Dieu nous en préserve. Il y en a parmi eux qui sont arrivés jusqu'à commettre des grands péchés, et ce qui mènent à la perdition. Ils ont oublié de se rappeler la mort et l'au-delà. Tu les vois se débattre dans les actes de désobéissance et les péchés. Ils ne sont pas exhortés par la mort de ceux qui les ont précédés,

et les cheveux gris qu'ils voient pousser sur leur tête ne les en dissuadent pas. Jusqu'à quand vont-ils rester dans l'insouciance ? Jusqu'à quand vont-ils continuer à faire ce que Dieu a interdit ?

Alors bonheur à qui aura profité de ses souffles pour faire ce qui lui servira de provision dans son au-delà, bonheur à qui aura gagné l'agrément de son Créateur avant de venir à Son jugement.

Chers bien-aimés, nous vous rappelons de vous préparer pour l'au-delà. Le bas monde va à sa fin et c'est l'au-delà la résidence éternelle. Nous vous incitons fortement à faire preuve de piété à l'égard de Dieu.

La piété est réalisée en accomplissant les devoirs et en évitant les interdits. Un esclave n'est pas pieux tant qu'il délaisse quelque chose que Dieu lui a ordonné de faire. Un esclave n'est pas pieux tant qu'il commet quelque chose que Dieu lui a interdit de commettre.

Comme ils sont nombreux ceux qui s'éloignent de la piété de nos jours ! Qui se noient dans les péchés ! Si nous voulions exposer l'état de beaucoup de gens de notre époque et les péchés qu'ils commettent, le temps de ce discours n'y suffirait pas.

Mais je tiens dans mon discours à attirer votre attention et vous mettre en garde contre trois choses qui se sont propagées dans la société, que Dieu nous en préserve. Il s'agit de la consommation de l'alcool, de l'usage des drogues et de la pratique du tatouage. Tout cela fait partie des péchés que Dieu a interdits et contre lesquels le Messager صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ nous a mis en garde.

Nous pouvons nous dispenser d'indiquer les nuisances que provoque l'alcool dans le domaine sanitaire ou social. Il provoque, en plus de son impact sur la raison, beaucoup d'autres nuisances, que Dieu nous en préserve, et le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a été véridique en disant :

((لَا تَشْرَبِ الْخَمْرَ فَإِنَّهَا مِفْتَاحُ كُلِّ شَرٍّ))

(*la tachrabi l-khamra fa'innaha miftahou koulli charr*)

[rapporté par *Ibnou Majah*] ce qui signifie : « **Ne bois pas d'alcool, c'est la clé de tous les maux.** »

Combien de gens se sont entretués et combien de sang a coulé à cause de l'ivresse aggravée ? Combien de gens ont perdu leur fortune et ont gaspillé ce qu'ils avaient gagné pendant leur vie dans les paris et les jeux d'argent alors qu'ils étaient sous l'emprise de l'alcool ? Combien de gens ont violé leurs proches alors qu'ils étaient sous l'emprise de l'alcool ? Quel malheur que beaucoup de jeunes pensent que la consommation d'alcool est un signe distinctif de progrès, alors que le recours aux boissons alcoolisées, en plus d'être une nuisance pour le corps, pour l'âme, pour la société et pour l'économie, est en réalité le signe distinctif de ceux dont l'âme est faible. Que Dieu nous en préserve.

Mais tu vois des gens qui vont plus loin que cela. En plus de s'adonner à l'alcool, ils y rajoutent une autre addiction au mal, une autre habitude hideuse que le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a

interdite. Tu les vois joindre à la consommation d'alcool l'addiction aux drogues. Et les conséquences de la prise de drogues ne peuvent échapper à personne : la faiblesse, la maladie, l'incapacité, en plus des péchés que la personne peut commettre. À ceux-là, nous leur disons que Dieu dit :

﴿ إِنَّمَا يُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَنْ يُوقِعَ بَيْنَكُمُ الْعَدَاوَةَ وَالْبَغْضَاءَ فِي الْحَمْرِ وَالْمَيْسِرِ وَيَصُدَّكُمْ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ وَعَنِ الصَّلَاةِ فَهَلْ أَنْتُمْ مُنْتَهُونَ ﴾ ﴿٩١﴾

('innama youridou ch-chaytanou 'an youqi^a baynakoumou l-^adawata wal-baghda'a fi l-khamri wal-mayciri wayasouddakoum ^an dhikri l-Lahi wa^ani s-salati fahal 'antoum mountahoun)

[5 / 91] ce qui signifie : « **Le chaytan ne veut que provoquer entre vous l'animosité et la haine par le biais de l'alcool et des paris d'argent. Il veut vous détourner de l'évocation de Dieu et de la prière. Allez-vous donc en finir ?** »

Sa parole *ta^ala* ﴿ فَهَلْ أَنْتُمْ مُنْتَهُونَ ﴾ (*fahal 'antoum mountahoun*) qui signifie : « **Allez-vous donc en finir ?** » fait partie des formulations les plus éloquentes pour interdire quelque chose. Cela revient à dire qu'on vous a récité dans la révélation des choses qui devraient vous amener à vous détourner et à vous dissuader de l'alcool et des jeux d'argent. Alors avec toutes ces dissuasions, allez-vous en finir ou allez-vous continuer comme si vous n'aviez jamais été exhortés ni jamais été dissuadés ?

L'Imam *Ahmad* a rapporté du *hadith* de *Ibnou ^Abbas*, que Dieu les agrée tous les deux, qu'il a dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dire :

((أَتَانِي جَبْرِيلُ عَلَيْهِ السَّلَامُ فَقَالَ يَا مُحَمَّدُ إِنَّ اللَّهَ لَعَنَ الْحَمْرَ وَعَاصِرَهَا وَمُعْتَصِرَهَا وَبَائِعَهَا وَمُبْتَاعَهَا وَشَارِبَهَا وَعَاكِلَ ثَمَنِهَا وَحَامِلَهَا وَالْمَحْمُولَةَ إِلَيْهِ وَسَاقِيَهَا وَمُسْتَقِيَهَا))

('atani Jibrilou ^alayhi s-salam faqala ya Mouhammadou 'inna l-Laha la^ana l-khamra wa^asiraha wamou^tasiraha waba'i^aha wamoubta^aha wacharibaha wa^akila thamaniha wahamilaha wal-mahmoulata 'ilayhi wasaqiyaha wamoustaqiyaha)

ce qui signifie : « **Jibril** عَلَيْهِ السَّلَامُ *est venu me voir et m'a dit : Ô Mouhammad, Dieu a maudit l'alcool, celui qui le presse et celui qui le fait presser, celui qui le vend et celui qui l'achète, celui qui le boit et celui qui en consomme le prix, celui qui le livre et celui à qui il est livré, celui qui le sert et celui qui se le fait servir.* »

Abou Dawoud a rapporté que le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a interdit toutes les substances enivrantes et tous les stupéfiants. Un stupéfiant, c'est ce qui provoque un effet physique ou visuel nuisible.

Dans le *hadith* حديث, il y a une preuve de l'interdiction de s'adonner aux drogues, telles que le hachich ou l'opium. Bien plus, tout ce qui peut mener la personne à sa perte, il est interdit de s'y adonner. Comme l'indique Sa parole :

﴿ وَلَا تَقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ ﴾

(wala taqtoulou 'anfouçakoum)

[4 / 29] ce qui signifie : « **Ne vous tuez pas vous-mêmes !** »

Ensuite, que l'on sache aussi qu'il y a des gens dont les péchés s'accroissent et dont le mal est d'autant plus grave. En effet, en plus de consommer l'alcool et les stupéfiants, ils ajoutent à cela une autre désobéissance que beaucoup de gens de nos jours se sont mis à pratiquer : le tatouage. C'est un grand péché, que Dieu nous en préserve. Le tatouage consiste à piquer la peau avec une aiguille pour en faire sortir le sang, puis à répandre sur la blessure une encre comme l'indigo, pour qu'elle devienne bleue ou noire. C'est un grand péché qui mène à la perte. Combien sont nombreux ceux qui le font de nos jours !

Tu trouves même des gens qui pensent que c'est un art de dessiner et de colorier des tatouages sur les différentes parties du corps. Il y a ceux qui en font la publicité, et d'autres qui en font un métier et en tirent un revenu, sans ressentir de honte envers Dieu le Seigneur des mondes. Ces gens-là n'ont-ils pas entendu que le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a maudit celle qui tatoue et celle qui se fait tatouer ? Qu'ils vérifient donc ce qu'ils préparent pour leurs tombes. En effet, chacun des trois péchés que j'ai cités précédemment – consommer l'alcool, faire usage des stupéfiants et se tatouer – chacun d'eux fait mériter un grave châtement de la part de Dieu dans la tombe et dans l'au-delà. Que dire alors si quelqu'un réunit les trois ? Le danger sera d'autant plus grand.

Chers bien-aimés, que chacun d'entre nous se garde bien de suivre les pas du *chaytan*. Qu'il le prenne pour ennemi et qu'il se méfie de tomber dans les péchés et les perversités qu'il lui suggère de commettre. Dieu dit :

﴿ وَلَا تَتَّبِعُوا خُطَوَاتِ الشَّيْطَانِ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُبِينٌ ﴿٣٨﴾ ﴾

(wala tattabi'ou khoutouwati ch-chaytani 'innahou lakoum ^adouwwoun moubin)

[2 / 168] ce qui signifie : « **Ne suivez pas les pas du *chaytan*, il est certes pour vous un ennemi déclaré.** » Et il dit également :

﴿ وَمَنْ يَتَّخِذِ الشَّيْطَانَ وَلِيًّا مِّن دُونِ اللَّهِ فَقَدْ خَسِرَ خُسْرَانًا مُّبِينًا ﴿١١٩﴾ ﴾

(waman yattakhidhi ch-chaytana waliyyan min douni l-Lahi faqad khacira khousranan moubina)

[4 / 119] ce qui signifie : « **Celui qui prend le *chaytan* pour maître au lieu d'obéir à Dieu, il sera absolument perdant.** »

Ayant tenu mes propos, je demande que اللهُ *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله
اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ

***Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.